

La Carmagnole

Cette fiche-objet fait partie d'un ensemble de documents pédagogiques évoquant la **notion de citoyenneté**.

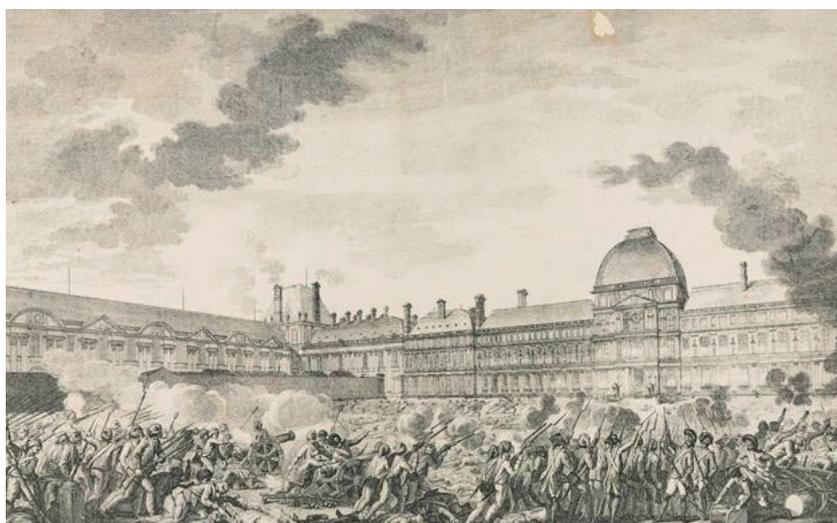
L'objet en lui-même...

La veste « en carmagnole », présentée ici, est un habit très court à plusieurs rangées de boutons dont le grand collet tombe sur les épaules. Cet exemplaire, réalisé dans un drap de laine du début du XIX^e siècle, pourrait être une reconstitution créée dans le cadre de fêtes commémorant la Révolution française. Sa coupe le rapproche du costume des ouvriers piémontais du XVII^e siècle. Son nom proviendrait de la ville de *Carmagnola*, près de Turin. Portées par les fédérés marseillais dès 1791, ces vestes sont très à la mode parmi les sans-culottes en 1792-1793. Son nom est également une évocation de la célèbre chanson populaire, *La Carmagnole*.



Carmagnole vue de face et de trois-quart grâce à un miroir
© Paris, musée de l'Armée

● Salle 16, cf. plan page 4



La prise du château des Tuileries, le 10 août 1792 © Paris, musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / Tony Querrec

L'objet nous raconte...

Le terme sans-culotte est antérieur à la Révolution. Il s'impose avec le journal de Marat, *L'Ami du peuple* : il désigne alors un homme vêtu d'un pantalon à rayures porté par les hommes du peuple comme les manouvriers, les artisans... Alors que les nobles et les bourgeois sont reconnaissables à leur culotte – vêtement qui couvre le corps, de la taille

jusqu'au genou – et à leurs bas. Les révolutionnaires reprennent ensuite ce nom, au départ péjoratif, avec fierté. Les sans-culottes sont les défenseurs d'une République égalitaire. Ils sont jugés par les autres révolutionnaires comme « radicaux » car ils prônent la démocratie directe. Le sans-culotte est un personnage important de la Révolution française, qui s'oppose à celui de l'aristocrate. Il devient même un phénomène de mode avec son costume, son langage, sa cuisine, ses idées...

La Carmagnole

Il s'agit d'une chanson révolutionnaire créée en 1792, sans doute après la prise du château des Tuileries, le 10 août 1792 qui marque la chute de la monarchie française. Originaire du Piémont, ce chant gagne d'abord la région de Marseille, avant d'atteindre Paris. Elle se diffuse ensuite dans toute la France après la fin de la royauté, pour devenir un des hymnes des sans-culottes. *La Carmagnole* se danse en même temps qu'elle se chante, lentement au début puis en accélérant au moment du couplet. On la danse autour des guillotines, mais aussi devant l'Assemblée de la Convention et autour des 60 000 arbres de la Liberté que la République fait planter en France. On la danse dans les rues jusqu'au Consulat et chaque fois que survient un soulèvement populaire.

Les paroles :

*Madam' Veto avait promis (bis) / De faire égorger tout Paris (Bis)
Mais son coup a manqué / Grâce à nos canonniers.*

Marie-Antoinette et Louis XVI sont appelés Monsieur et Madame Veto

*Dansons la carmagnole / Vive le son, vive le son :
Dansons la carmagnole / Vive le son du canon ! :* Refrain

*Monsieur Veto avais promis / D'être fidèle à son pays
Mais il y a manqué / Ne faisons plus quartier.*

Refrain

*Amis restons toujours unis / Ne craignons pas nos ennemis
S'ils viennent nous attaquer / Nous les ferons sauter.*

Refrain

*Antoinette avait résolu / De nous faire tomber sur le cul
Mais son coup a manqué / Elle a le nez cassé.*

Refrain

*Son mari se croyant vainqueur / Connaissait peu notre valeur
Va, Louis, gros paour / Du temple dans la tour.*

Refrain

*Les Suisses avaient promis / Qu'ils feraient feu sur nos amis
Mais comme ils ont sauté / Comme ils ont tous dansé !*

Il s'agit des Gardes suisses que les révolutionnaires ont combattus au château des Tuileries le 10 août 1792.

Refrain

*Quand Antoinette vit la tour / Elle voulut faire demi-tour
Elle avait mal au cœur / De se voir sans honneur.*

Refrain

*Lorsque Louis vit fossoyer / À ceux qu'il voyait travailler
Il disait que pour peu / Il était dans ce lieu.*

Refrain

*Le patriote a pour amis / Tous les bonnes gens du pays
Mais ils se soutiendront / Tous au son du canon.*

Refrain

*L'aristocrate a pour amis / Tous les royalistes de Paris
Ils vous le soutiendront / Tout comme de vrais poltrons !*

Refrain

*La gendarmerie avait promis / Qu'elle soutiendrait la patrie.
Mais ils n'ont pas manqué / Au son du canonnier.*

Refrain

*Oui je suis sans-culotte, moi / En dépit des amis du roi.
Vivent les Marseillais / Les Bretons et nos lois !*

Refrain

*Oui nous nous souviendrons toujours / Des sans-culottes des faubourgs
À leur santé buvons / Vive ces francs lurons !*

Allusion aux volontaires fédérés les plus nombreux : les Marseillais et les Bretons qui interviennent le 10 août 1792



Arrivée de Marseillais à Paris, le 30 juillet 1792 par Denis Auguste Marie Raffet (1804-1860). Malgré son titre, cette estampe évoque pourtant la prise des Tuileries le 10 août 1792 © Paris, musée de l'Armée, RMN-Grand Palais / Emilie Cambier

Dans la chanson, Marie-Antoinette et Louis XVI sont appelés Monsieur et Madame Veto, car la constitution de 1791 a accordé au roi le pouvoir exécutif et un droit de veto sur l'adoption des lois dont il abuse, d'après les sans-culottes. La chanson évoque également la « trahison » du roi après sa fuite et son arrestation à Varennes en 1791. Enfin, elle dénonce l'attitude du roi face à la guerre : il s'est opposé à une levée en masse de 200 000 volontaires pour « sauver la patrie ». Un couplet évoque aussi les Suisses, qui défendaient le château des Tuileries lors de l'attaque du 10 août 1792¹, où nombre d'entre eux furent tués.

¹ En effet, dans la nuit du 9 au 10 août 1792, des commissaires des 48 sections de Paris (qui remplacent les districts), se rendent à l'Hôtel de Ville et renversent la Commune légale. Ils constituent alors une Commune insurrectionnelle. Dans la matinée du 10 août, fédérés (gardes nationaux qui avaient prêté serment à la Constitution) et ouvriers des faubourgs attaquent les Tuileries et s'en emparent. Louis XVI et la famille royale se sont entre temps réfugiés à l'Assemblée. La Commune insurrectionnelle exige que le roi soit suspendu de ses pouvoirs et incarcéré. Le pouvoir exécutif, vacant, est confié à un Conseil provisoire composé de six ministres, dont Danton. Il est décidé d'élire une Convention, c'est-à-dire une assemblée chargée d'établir une nouvelle Constitution. La journée du 10 août 1792 a aussi comme conséquence de bannir de France tous les prêtres réfractaires, de fermer les couvents et de dissoudre les ordres religieux et les congrégations. Par ailleurs, l'Assemblée autorise désormais le divorce et laïcise l'état civil, c'est-à-dire confie à des fonctionnaires les registres des naissances, des mariages et des décès.

La Carmagnole a été reprise et modifiée à travers les différentes périodes révolutionnaires de l'histoire. Ce chant est d'ailleurs, par la suite, mélangé avec un autre chant révolutionnaire, le *Ah ça ira*². De plus, il ne semble pas avoir été composé d'une seule pièce. Les différents couplets sont ajoutés au gré du goût, des émotions, des tendances du jour. En 1871 par exemple, le chant est repris et on y ajoute le couplet suivant :

Vive la Commune de Paris (bis)
Ses barricades et ses fusils (bis)
La Commune battue
Ne s'avoue pas vaincue.

² **Pour en savoir plus : cf. exposition documentaire en ligne *Rouget de Lisle & La Marseillaise***
<http://actualites.musee-armee.fr/feuilletons/rouget-de-lisle-et-la-marseillaise/>

